

MODALITÉS D'INSCRIPTION PAR UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

La carte d'identité et le titre d'études.

Droit d'inscription : 25€ auxquels s'ajoutent 1 montant de 0,22€ par période + un droit d'inscription complémentaire de 40 €.

40€ pour les demandeurs d'emploi complets indemnisés (n° inscription du FOREM), pour les personnes qui émargent au CPAS (attestation du CPAS), les étudiants (-18 ans) soumis à l'obligation scolaire (attestation scolaire), les personnes handicapées avec accord de l'AWIPH.

Paielement par **BANCONTACT**

CONDITIONS D'ADMISSION

CESI OU C2D

- OU** Attestation de réussite d'une troisième année de l'enseignement secondaire technique
- OU** Attestation de réussite d'une quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel
- OU** présenter une épreuve d'admission en français niveau ESI et être âgé(e) de 18ans minimum au 1er/10ème de la formation

RENSEIGNEMENTS

Institut d'Enseignement de Promotion sociale d'Alleur

Rue Georges Truffaut 37 - 4432 ALLEUR

Tél. : 04 239 80 30 - Fax : 04 239 80 39

E-mail : iepscf.alleur@sec.cfwb.be

Site internet : www.iepscf-alleur.be

Pendant l'année scolaire :

de 08h30 à 15h00 et de 17h00 à 20h00, du lundi au jeudi

de 08h30 à 15h00 le vendredi.



INSCRIPTIONS

JUIN

Samedi 20 de 10h00 à 15h00

Mardi 23 de 09h00 à 11h30

Jeudi 25 de 18h00 à 20h00

AOÛT

Lundi 24 de 09h00 à 11h30

Mardi 25 de 13h00 à 15h30

Jeudi 27 de 17h30 à 20h00

Aide - soignant(e)



Promotion sociale
ALLEUR

www.iepscf-alleur.be

Journée portes ouvertes
le vendredi 05 juin de 15h00 à 20h00
Rencontre avec les professeurs
Les horaires pour 2015-2016
seront disponibles

LE BUT DU COURS

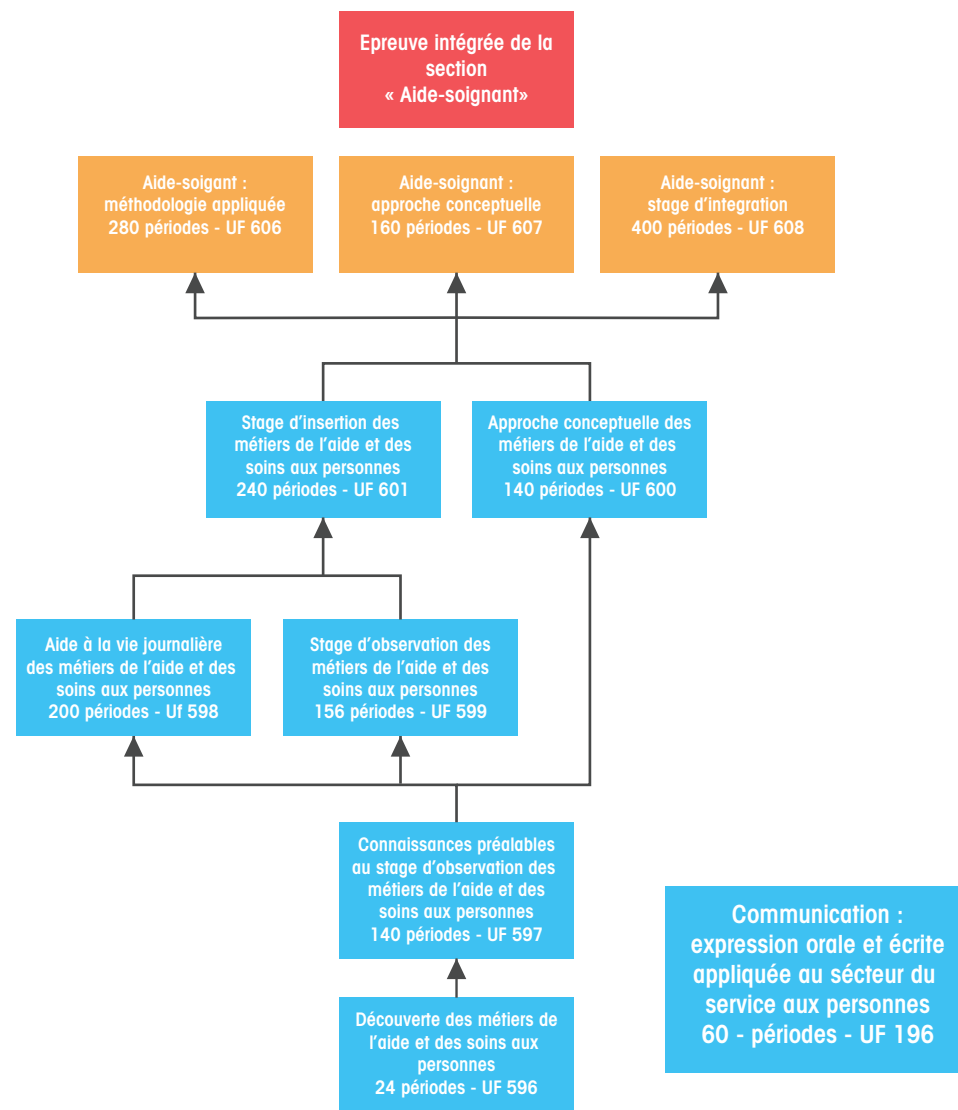
L'aide-soignant est un professionnel de la santé spécifiquement formé en matière de soins, d'éducation et de logistique, pour assister l'infirmier et travailler sous son contrôle dans le cadre des activités coordonnées d'une équipe structurée.

L'aide qu'il apporte permet de maintenir et/ou de rendre un maximum de confort et d'autonomie dans la réalisation des activités de la vie quotidienne à toute personne ayant des problèmes de santé au sens large.

Son action s'exerce en collectivités (services et institutions hospitaliers, maisons de repos, maisons de repos et de soins, etc.) et à domicile.

Aide - soignant(e)

	Périodes	1ère	2ème
Découverte des métiers de l'aide et des soins aux personnes	24	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Communication : Expression orale et écrite appliquée au secteur du service aux personnes	60	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissances préalables au stage d'observation de l'aide et des soins aux personnes	140	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stage d'observation des métiers de l'aide et des soins aux personnes	20	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Approche conceptuelle des métiers de l'aide et des soins aux personnes	140	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide à la vie journalière des métiers de l'aide et des soins aux personnes	200	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stage d'insertion des métiers de l'aide et des soins aux personnes	240	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide-soignant : méthodologie appliquée	280	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Aide-soignant : approche conceptuelle	160	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Aide-soignant : stage d'intégration	400	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Epreuve intégrée de la section « Aide-soignant »	24	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



Durée des études

2 ans à raison de 36 heures par semaine

Titre délivré

Attestation de réussite pour chaque unité de formation.
 Certificat de « AIDE_SOIGNANT » spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de qualification de promotion sociale.
 Le diplôme précité n'est pas un CESS.
 Ce diplôme est visé et reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles